

Sauveteur Secouriste du Travail - Recyclage (MAC SST)

RNCP/RS5801 - INRS (date enregistrement certification : 23/09/2021)

PUBLIC

Tous les Sauveteurs Secouristes du Travail (SST).

OBJECTIFS ET CONTEXTE DE LA

CERTIFICATION

La certification «Sauveteur Secouriste du Travail (SST)» permet la validation de compétences, connaissances et savoir-faire permettant à toute personne certifiée d'assurer cette fonction de sauveteur secouriste du travail dans son entreprise ou son établissement.

Cette certification s'insère dans un dispositif conçu par l'INRS-Assurance maladie risques professionnels pour garantir la qualité des formations et des certifications en santé et sécurité au travail.

Les deux objectifs de la formation Maintien et Actualisation des Compétences SST sont :

- Maintenir les compétences du SST, telles que définies dans le référentiel de formation (INRS), à un niveau au moins équivalent, voire supérieur à celui de sa formation initiale.
- Maintien des connaissances nécessaires à la prévention des risques dans votre établissement et des gestes de secours destinés à préserver l'intégrité physique d'une victime en attente du relai des secours.

La certification de SST est spécialement axée sur le monde du travail. En effet, celle-ci a pour double objectif de maîtriser la conduite à tenir en cas d'accident et les gestes de premiers secours et de participer, en même temps, à la mise en œuvre d'actions de prévention. La formation et la certification de SST ont pour vocation de s'insérer dans la démarche plus globale de prévention des risques professionnels qui doit être mise en œuvre en entreprise. Le salarié certifié SST est considéré comme un acteur de prévention dans son entreprise, au-delà de son rôle de secouriste. C'est pourquoi cette certification de SST est privilégiée et recommandée par la Branche Assurance maladie/Risques professionnels de la Cnam.

CONTENU

La formation Maintien et Actualisation des Compétences SST se décompose en 6 parties :

- Rappels des points essentiels du programme.
- Actualisation de la formation : changements techniques ou réglementaires inhérents aux actions de préventions et de secours.
- Exercices de révision en groupe.
- Cas concrets.
- Exercices de simulations liés aux risques sur le site de travail.
- Évaluation sur simulation d'un accident de travail.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- **En alternance** : apports théoriques, études de cas (échanges en groupe) et démonstrations pratiques, simulations et mises en situation.
- **Moyens** : ordinateur et vidéoprojecteur (ressources multimédia) / mannequins et divers accessoires (défibrillateur...).

SUIVI/ÉVALUATION

Évaluation formative. La carte de SST du stagiaire ayant suivi la formation avec succès est mise à jour. Validation délivrée par l'INRS. Habilitation SST INRS N°948042/2016/SST-01/O/CN. La validité du « recyclage » est de 24 mois.

Un questionnaire d'évaluation / satisfaction est rempli à la fin de chaque session par chaque stagiaire.

DURÉE

7 heures consécutives (1 jour).

INTERVENANT

Formateur SST, habilité par l'INRS.

PRIX

Intra-entreprise : 1 190€ par session

Inter-entreprise : 154€ par stagiaire